



Conditions Générales de Ventas

Dispositions Générales :

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Toute location ne peut en aucun cas être sous-louer ni céder sans le consentement préalable du camping. La réservation devient effective qu'après notre accord et réception du contrat de location signé accompagné du règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour. Le camping est familial aussi le nombre de personnes par emplacement ou par location est limité à 6 personnes (enfants inclus).

Conditions de paiement :

Une réservation n'est confirmée qu'après versement, à titre d'acompte de 30 % du montant total de la location plus les frais de réservation forfaitaire s'élevant à 8€ ou 10€ non récupérables. Le solde soit 70 % doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date prévue d'arrivée au camping, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte conservé. Si votre réservation intervient dans le mois de votre location, vous réglerez la totalité du montant de votre location à la réservation. Des modifications concernant une réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et tant que la capacité de l'hébergement / emplacement loué le permet. Dans la cas contraire, la Direction se verrait dans l'obligation de résilier le contrat. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une modification du nombre de personnes. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement. Si aucune information ne parvient au camping à ce sujet, l'emplacement ou la location sera attribué(e) à un autre client dès le lendemain 12 h.

Annulation :

Au delà de 30 jours avant la date d'arrivée, seul les frais de réservation seront conservés. Dans les 30 jours avant la date d'arrivée, les frais de remboursement et l'acompte seront conservés, aucun remboursement ne sera effectué si une annulation intervient dans les 15 jours sauf en cas de maladie grave, accident grave ou décès (sur justificatif). En cas de force majeure, le camping se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité, dans ce cas, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Location, Mobil-Home et Bengalais :

- Heure d'arrivée : À partir de 15h00. Tout locataire doit se présenter à l'accueil du camping à son arrivée. En cas d'arrivée retardée merci de prévenir le camping.

- Heures de départ : Avant 10h00.

Caution :

Une pré-autorisation de débit sur votre carte bancaire vous sera demandée à votre arrivée.

Les hébergements loués doivent évidemment être rendus dans l'état dans lesquels vous les avez trouvés. En cas de dégâts constatés (casse, manquements, détériorations) nous vous avertirons, puis prélèverons les sommes nécessaires à la remise en état de la location.

Les hébergements doivent être rendus propres à votre départ (sols nettoyés, vaisselle lavée, couvertures rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisines et salles de douche/wc nettoyés).

Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée l'inventaire et de le retourner signé à la réception avant le lendemain 12h00. Toute réclamation passée ce délai ne pourra être admise et nous aurons beaucoup de mal à donner une suite positive à votre réclamation.

Si l'hébergement n'est pas rendu propre à la fin de votre séjour, nous nous réservons le droit de vous facturer les frais de remise en état et de les prélever sur votre caution après vous en avoir averti.

Vous avez la possibilité d'acheter une prestation de ménage de fin de séjour. Ce forfait est facturé 50 €. Cette prestation, par respect pour nos équipes d'entretien, ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (poubelles vidées, vaisselle lavée, couvertures pliées, détritres nettoyés).

Le Camping « L'Or Bleu » se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la TVA. Concernant le gaz : le changement des bouteilles vides est effectué par la direction du camping.

Equipement Locatifs :

Mobil-Homes : WC séparés, salle d'eau, cuisine équipée 4 feux gaz, cafetière, micro onde, réfrigérateur (congélateur et hotte selon modèle), 1 chambre avec 1 lit 140x190, 1, 2 ou 3 chambres avec 2 lits 80x190, terrasse avec salon de jardin. Oreillers et couettes fournis.

Bengalis : coin cuisine 2 feux gaz, cafetière, réfrigérateur, 1 chambre avec 1 lit 140x190, 1 chambre avec 2 lits 80x190 ou 2 lits superposés + 1 lit 80x190, salon de jardin. Oreillers et couettes fournis.

Prévoir draps, taies d'oreillers, linge de toilette, linge de table, produits d'entretien...

Location d'emplacement :

Heure d'arrivée : À partir de 15h. Tout campeur doit se présenter à l'accueil du camping à son arrivée. En cas d'arrivée tardive, merci de prévenir le camping. Heures de départ : Avant 12h00.

Animaux :

Les animaux ne sont acceptés que sous surveillance et tenus en laisse. Cependant, ne seront acceptés à séjourner sur le camping exclusivement les animaux non classés "dangereux" (catégorie 1 et 2), le carnet de vaccination à jour est à présenter au camping à l'arrivée. Il est formellement interdit de laisser les chiens et autres animaux au terrain de camping même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Pour des raisons d'hygiène, nos amis à 4 pattes ne sont pas autorisés dans les locatifs.

Droit à l'image :

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires. Dans le cas contraire, veuillez nous en avertir par courrier.

Règlement piscines et espaces jeux enfants :

L'espace aquatique est strictement réservé aux clients du camping. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de l'espace aquatique. Les shorts de bain sont strictement interdits. Seul le maillot de bain est autorisé. La douche est obligatoire ainsi que le passage dans le pédiluve. Les personnes qui ne respectent pas les consignes du panneau officiel d'hygiène et de sécurité seront expulsées de la piscine, du camping si elles refusent de se conformer aux règles. De même pour l'espace jeux enfants. Il est demandé de respecter les règles et consignes de sécurité. Rappelons que dans toute l'enceinte du camping l'or bleu, les enfants demeurent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Assurance :

Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie etc.